

Contre Attaque C'est raciste ...

INTERDICTION DU VOILE : MÉDIAS ET CLASSE POLITIQUE SE DEMANDENT SI C'EST «APPLICABLE» PLUTÔT QUE DE DÉNONCER LE RACISME

– Décryptage de la fascisation généralisée du discours public –

LE RN LANCE SA CAMPAGNE ÉLECTORALE PAR UNE PROPOSITION D'UN RACISME DÉCOMPLEXÉ :

INTERDIRE LE VOILE DANS L'ESPACE PUBLIC. C'est à dire criminaliser les musulmanes, institutionnaliser les persécutions policières contre ces femmes, et à travers elle, attaquer toute la communauté musulmane. Par extension, s'en prendre aux maghrébins de France.

Cette mesure est ouvertement discriminatoire. Si elle était appliquée, la France serait l'un des seuls pays du monde – peut-être le seul ? – à inscrire dans la loi des catégories hiérarchisées de citoyennes en fonction de leur religion.

Contrairement aux autres femmes, les musulmanes seraient ainsi punissables sur la seule base de leur apparence et de leur croyance, ouvrant la porte à tous les déchaînements haineux et abus de pouvoir. Le RN le dit, la mesure s'appliquerait uniquement au voile islamique, et pas aux nonnes catholiques ou aux foulards juifs. C'est une proposition d'apartheid, qui se baserait sur l'apparence physique et la couleur de peau.

C'est aussi une mesure liberticide et misogyne : les femmes musulmanes seraient ainsi interdites d'exister dans l'espace public, et donc potentiellement confinées chez elles pour éviter les persécutions, les privant de toute activité collective, associative, salariée ...

Elle est aussi fondamentalement et totalement anti-laïque.

Interdire un signe religieux en extérieur est exactement l'inverse de la laïcité, la vraie : la loi de 1905 est explicite, c'est à l'État d'être neutre vis-à-vis de toutes croyances.

Mieux, la laïcité doit garantir à tous les citoyens de croire ou

de ne pas croire, et même les protéger de toute attaque. Elle est le fruit d'une bataille pour la liberté des cultes et pour la nationalisation des biens de l'Église. Des générations ont lutté non pas pour éliminer la spiritualité de la société, mais pour limiter l'emprise du christianisme, alors tout puissant. La France est le pays des guerres de religion et de la Saint-Barthélémy, immenses massacres de protestants au 16ème siècle, d'attaques régulières contre la communauté juive, d'oppression du clergé contre les libres penseurs. C'était notamment pour sortir des violences inter-religieuses que la laïcité originelle était une mesure d'émancipation. Non pas anti-religieuse, mais au contraire pour que tout le monde soit libre d'exercer son culte en paix, sans risque d'être menacé.

Depuis, l'idée de laïcité a été volée par le camp réactionnaire et n'est plus que le faux nez de l'islamophobie. Nos dirigeants n'ont aucun mal à financer massivement des collèges et lycées privés catholiques ou au copiner avec des milliardaires chrétiens réactionnaires, mais brandissent le mot de laïcité pour persécuter une communauté. Vidée de son sens, elle est devenue une arme néocoloniale, visant à domestiquer les «sauvages».

Enfin, cette mesure est porteuse de guerre civile. L'extrême droite cherche par tous les moyens à déclencher des affrontements ethniques et communautaires, et sait parfaitement qu'en interdisant à des centaines de milliers de femmes voilées de marcher dans la rue, qu'en criminalisant la deuxième religion de France, elle va provoquer des tensions extrêmes et des cycles de violence.

Ces arguments devraient animer les discussions. Il n'en est pourtant pas question de tout cela dans le débat public depuis une semaine. Un mot revient en boucle :

«applicabilité». Sur BFM et Cnews, dans la presse, au gouvernement et dans la classe politique, la seule question est : «est-ce que cette mesure est applicable?». L'angle qui est choisi démontre la fascisation du climat.

On ne condamne pas cette proposition pour son racisme, on la critique parce qu'elle serait compliquée à mettre en

œuvre. En clair, la majorité de la classe politique insinue qu'elle n'est pas contre une telle interdiction, mais qu'elle aimerait que la mesure soit mieux détaillée pour être appliquée concrètement ! Le logiciel du RN a donc déjà gagné, puisqu'on ne combat plus ses idées, on discute de la manière de les traduire dans la réalité. Si demain le RN propose de rétablir l'esclavage, aura-t-on le droit à un débat juridique sur la possibilité légale de l'instaurer plutôt que sur la gravité d'une telle annonce ?

Cette situation n'est malheureusement pas nouvelle. Dès 2021, Prisca Thevenot, porte-parole du gouvernement, déclarait sur Cnews : «Le Pen parle très bien et ça c'est un fait, mais elle ne fait pas beaucoup [...] en ce moment est en train de se jouer le sujet dont elle raffole, le séparatisme, et elle ne fait rien ! Elle devrait y aller franchement».

Autrement dit, Le Pen n'est pas assez à droite pour le gouvernement. Et même pire : les macronistes se vantaient déjà d'appliquer concrètement un programme que le RN n'était pas encore en mesure de mettre en place. C'était la même rhétorique que Darmanin qui expliquait quelques temps plus tôt que Le Pen était «trop molle».

Cette ligne politique n'est pas propre au camp gouvernemental. En 2025, Lionel Jospin, ancien leader du PS, estimait que «Bruno Retailleau est un homme respectable avec des convictions. [...] Je propose de voir, dans un an, combien il aura ramené chez eux de gens en situation irrégulière dans notre pays. Je juge sur les faits». Là encore, plutôt que de dénoncer les mesures et les propos xénophobes de Retailleau, Jospin voulait au contraire «juger sur les faits» et «voir» s'il arrivait à expulser massivement.

Pour une grande partie des médias et de la classe politique, non seulement il ne s'agit plus de faire barrage à l'extrême droite, mais il faut vérifier comment elle compte appliquer le programme qu'elle annonce.